

# CONFÉRENCE MONDIALE DES PARLEMENTAIRES CONTRE LA CORRUPTION

13 au 16 OCTOBRE 2002

## COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE

*La Conférence mondiale des parlementaires contre la corruption a réuni plus de 150 parlementaires, quelque 107 observateurs ainsi que les membres du personnel de parlementaires qui ensemble ont discuté de questions liées à la corruption, à la surveillance parlementaire et à une gouvernance efficace. Les participants à la conférence ont lancé officiellement la GOPAC, ont adopté une constitution et sont parvenus à mieux comprendre la nature de la corruption et le rôle des parlementaires dans la lutte contre celle-ci. La conférence a offert aux parlementaires de toutes les régions du monde l'occasion de discuter de leur expérience commune de la lutte contre la corruption et d'établir de solides réseaux*

OTTAWA, CANADA

**Conférence inaugurale de  
l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption  
Remerciements**

*L'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption* souhaite remercier les organisations suivantes de leur contribution à la conférence inaugurale de la GOPAC.

Parlement du Canada  
Agence canadienne de développement international (ACDI)  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)  
Institut de la Banque mondiale (WBI)

**Hôtes de l'événement**

L'hon. Peter Milliken, Président de la Chambre des communes  
L'hon. Dan Hays, Président du Sénat  
L'hon. Susan Whelan, C.P., députée, ministre de la Coopération internationale  
M. David Kilgour, C.P., député, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)

**Conférenciers invités**

L'hon. Bill Graham, C.P., député, ministre des Affaires étrangères  
Mme Franny Léautier, vice-présidente, Institut de la Banque mondiale  
M. Osei Kyei-Mensah-Bonsu, député (Ghana)

**Conférenciers et présidents de séance**

Président de la conférence : M. John Williams, député (Canada)

M. Naser Al-Sane, député (Koweït)	Mme Mirjana Feric-Vac, députée (Croatie)
Mme Marlene Catterall, députée (Canada)	M. Inder Jit, ex-député (Inde)
M. Son Chhay, député (Cambodge)	Mme Mary Kay King, députée (Trinité-et-Tobago)
Mme Londa Esadze, députée (Géorgie)	M. Musikari Kombo, député (Kenya)
M. Tom Levitt, député (R.-U.)	M. Shafqat Mahmood, ex-député (Pakistan)
M. Johnson Nkuuhe, député (Ouganda)	Mme Sanjaasuren Oyun, députée (Mongolie)
Le prince Chibudom Nwuche, député (Nigéria)	M. Augustine Ruzindana, député (Ouganda)
Mme Beatriz Paredes, députée (Mexique)	M. Juan Adolfo Singer, député (Uruguay)
M. Con Sciacca, député (Australie)	

**La COPAC tient à remercier les personnes suivantes de leur précieuse contribution à l'organisation et à la tenue de la conférence :**

**Ministère des Affaires étrangères**

M. James Lynch, directeur adjoint,  
Direction de la liaison avec le Cabinet  
M. Nader Abou-Guendia, stagiaire

**Banque mondiale**

M. Frederick Staphenurst, spécialiste de la  
gestion du secteur public

**Cabinet de M. John Williams, député**

Mme Debra Bain, gestionnaire des affaires  
de la circonscription  
Mme Athena Elton, adjointe parlementaire  
Mme Jolyne Ferguson, adjointe  
administrative  
M. Garry Keller, adjoint législatif  
Mme Lori Vrooman, adjointe  
administrative

**Centre parlementaire**

M. Steven Blais, stagiaire  
Mme Meaghan Campbell, agente de  
programme  
Mme Shari Currie, directrice exécutive,  
Centre d'échanges interparlementaires  
M. Geoff Dubrow, gestionnaire de  
programme  
Mme Helene Haddad, directrice  
administrative  
Mme Christine Ivory, gestionnaire de  
programme  
M. Robert Miller, directeur exécutif  
M. Martin Ulrich, gestionnaire de  
programme  
Mme Praimie Yip, gestionnaire de  
programme

**Parlement du Canada**

M. Luc Fortin, greffier principal adjoint,  
Comités et associations parlementaires  
Mme Roseanne Karith, agente des  
échanges parlementaires  
M. François Prigent, agent des échanges  
parlementaires  
Mme Astrid Ratzel, agente de la logistique  
Mme Karen Thriepland, agente de la  
logistique  
M. Hugh Finsten, directeur général,  
Direction de la recherche parlementaire  
M. Wolf Koerner, attaché de recherche  
M. Brian O'Neal, Division des affaires  
politiques et sociales  
M. James R. Robertson, analyste principal,  
Division du droit et du gouvernement  
M. Jack Stilborn, Division des affaires  
politiques et sociales  
Les pages de la Chambre des communes, le  
Service traiteur et la Traduction

**Algonquin Travel & MKI Conference  
Management**

Mme Claudia Deschamps,  
Conseillère touristique supérieure  
M. Anil D'Souza, directeur, Services  
internationaux

La GOPAC remercie sincèrement les participants à la conférence et les observateurs de leur intérêt et de leur dévouement à l'égard de la lutte contre la corruption. Souhaitons-nous tout le succès possible dans les années à venir!

ÉBAUCHE  
26/05/2003

(Voir l'annexe 5 pour une liste complète des participants)

## Table des matières

1. Introduction
2. Constitution
3. Rapport des ateliers mondiaux
4. Rapport des ateliers régionaux
5. Commentaires des observateurs
6. Conclusion
7. Annexes
  - Annexe 1 : Atelier A : Le député, à titre individuel  
Présidente : Sanjaasuren Oyun (députée, Mongolie)
  - Annexe 2: Atelier B: Le parlement et son rôle de surveillance  
Président : Augustine Ruzindana (député, Ouganda)
  - Annexe 3: Atelier C: Le parlement en tant qu'institution  
Président : Juan Adolfo Singer (député, Uruguay)
  - Annexe 4: Programme de la conférence
  - Annexe 5: Participants à la conférence
  - Annexe 6: Observateurs de la conférence
  - Annexe 7: Déclaration de la Conférence

**Conférence mondiale  
des parlementaires contre la corruption  
13 au 16 octobre 2002**

**Ottawa, Canada**

La corruption se fait sentir un peu partout et transcende les frontières physiques et culturelles. Son incidence et son impact varient d'un pays à l'autre, mais son incidence est de plus en plus grande et son impact est négatif partout. La corruption mine le bien-être économique, affaiblit la règle de droit et les droits de la personne et sape la confiance sur laquelle la gouvernance démocratique repose. Bien que de nombreuses initiatives aient été mises en œuvre pour atténuer son incidence et son impact, un leadership politique et des efforts soutenus semblent essentiels à la réussite de la lutte contre la corruption.

La Conférence mondiale des parlementaires contre la corruption en a convenu, mais elle a montré également que les parlementaires de toutes les régions du monde croient qu'il faut faire plus — qu'ils devront faire plus ensemble pour renforcer l'intégrité dans la gouvernance. Le premier geste des participants à la conférence a été de créer l'***Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC)***. Ils sont persuadés que la GOPAC peut leur assurer une voix mondiale, un réseau de soutien et des moyens de tirer des leçons de l'expérience de leurs collègues.

En plus de créer la GOPAC et de resserrer les liens qui les unissent, les participants à la conférence ont examiné la constitution de la GOPAC, étudié les mesures que les parlementaires pourraient prendre pour lutter contre la corruption et renforcer l'intégrité et entrepris de créer des sections régionales. Les chapitres suivants du présent rapport décrivent chacun de ces développements.

**MOTION DE CRÉATION DE L'ORGANISATION MONDIALE DES PARLEMENTAIRES  
CONTRE LA CORRUPTION (GOPAC)**

Reconnaissant que

- La lutte contre la corruption est importante pour le bien-être de la population partout dans le monde
- Les parlementaires, à titre de représentants des citoyens, ont un rôle important à jouer à l'égard de l'intégrité dans la gouvernance

Nous, parlementaires ici assemblés de plus de 50 pays et de tous les continents, **décidons par les présentes de créer une organisation** de parlementaires pour lutter contre la corruption.

***Motion adoptée par les parlementaires à l'occasion de la conférence inaugurale  
de la GOPAC, Ottawa, le seizième jour d'octobre 2002***

## Constitution

Les participants ont discuté du projet de constitution au cours des séances plénières d'ouverture et de fermeture de la conférence. Ils ont exprimé énergiquement leurs vues quant aux mesures à prendre pour fournir aux parlementaires un moyen efficace de lutte contre la corruption. Ils ont clairement montré, cependant, qu'ils étaient prêts à laisser leurs divergences de côté pour pouvoir progresser. Le projet de constitution, auquel une seule modification a été apportée, a été approuvé, de même qu'une série de propositions de changements constitutionnels.

On a adopté un processus en deux étapes pour examiner de près les changements proposés à la constitution. Premièrement, le site Web de la GOPAC servira de tribune à l'examen des propositions de changement. Deuxièmement, il y aura création d'un sous-comité du conseil d'administration dont la tâche consistera à suivre les délibérations sur le site Web et à préparer une série de propositions constitutionnelles qui seront examinées à la prochaine conférence mondiale de la GOPAC en 2004.

La plupart des participants étaient d'avis qu'un changement s'imposait d'urgence, à savoir l'ajout des parlements comme membres de la GOPAC. Un grand nombre d'entre eux estimaient, à titre de représentants de leur parlement, qu'il était essentiel que les parlements puissent être membres à part entière de la GOPAC. Le principal argument de ceux qui s'y opposaient semblait être que les parlements sont parfois contrôlés par un exécutif corrompu et que cela pouvait miner la crédibilité et la capacité de la GOPAC.

L'adoption de la constitution a eu pour effet la création du conseil d'administration de la GOPAC. Tout de suite après la conférence, le conseil d'administration a élu son président et son comité exécutif :

### Conseil d'administration de la GOPAC

Président : John Williams (Canada)

Louis Chimango (Malawi)	Waldo Mora Longa (Chili)
Musikari Kombo (Kenya)	Cecilia Romero (Mexique)
Chibudom Nwuche (Nigéria)	Angel Mario Salazar (Guatemala)
Mary Kay King (Trinité-et-Tobago)	Abdullah Al-Nibari (Koweït)
Con Sciacca (Australie)	Volodymyr Stretovych (Ukraine)
Immacula Bazile (Haïti)	Kim Yong Hwan (Corée)
Giovanni Kessler (Italie)	Edgardo Angara (Philippines)
Sergei Agaptsov (Russie)	Charoen Kanthawongs (Thaïlande)
Valentin Chernyavsky (Russie)	Max Moein (Indonésie)
Valeri Galchenko (Russie)	Mohammed Abu Hena (Bangladesh)

**Comité exécutif**

Président : John Williams (Canada)

Cecilia Romero (Mexique)	Son Chhay (Cambodge)
Kim Yong Hwan (Corée du Sud)	Musikari Kombo (Kenya)
Naser Al-Sane (Koweït)	Giovanni Kessler (Italie)

**Rapport des ateliers mondiaux**

Trois ateliers mondiaux ont réuni des groupes représentatifs de différentes régions qui ont discuté de la nature de la corruption et du rôle du parlement dans le renforcement de l'intégrité dans la gouvernance. Le but était d'arriver à mieux comprendre les enjeux et les mesures correctrices à prendre. Pour s'assurer que tous les points importants seraient abordés, on a demandé aux participants de partager leur expérience de trois points de vue, à savoir :

- a) le parlementaire, à titre individuel;
- b) le parlement en sa capacité d'instrument de la surveillance gouvernementale;
- c) le parlement en tant qu'institution efficace et intègre.

Ces ateliers ont été présidés, respectivement, par Sanjaasuren Oyun (députée, Mongolie), Augustine Ruzindana (député, Uruguay) et Juan Adolfo Singer (député, Uruguay). Chacune des séances a porté sur i) la situation actuelle; ii) les solutions; et iii) les prochaines étapes pour la GOPAC et ses sections. Les rapports des présidents et la discussion qui a pris place à chacun des trois ateliers mondiaux sont présentés aux annexes 1 à 3. Un résumé en est fourni ci-dessous.

L'atelier A a mis l'accent sur ce que les députés peuvent faire, à titre individuel, pour lutter contre la corruption et contribuer au renforcement de l'intégrité. Les participants ont convenu que le parlementaire n'est efficace que dans la mesure où les institutions qui l'entourent le sont aussi. Par conséquent, le renforcement des institutions doit être un élément essentiel du programme de la GOPAC. Il faudrait :

- veiller à une surveillance efficace de l'exécutif;
- limiter le pouvoir des partis politiques et s'assurer que la discipline de parti ne dégénère pas en une domination de l'exécutif;
- veiller à l'efficacité de l'opposition et à la protection contre les châtements.

Les participants en sont arrivés à la conclusion que la GOPAC, à titre d'association extraparlamentaire, pourrait le mieux jouer son rôle en protégeant les parlementaires qui participent à des activités de lutte contre la corruption. Les mesures suivantes ont été mentionnées : défendre publiquement la cause des parlementaires qui luttent contre la corruption, promouvoir la transparence des institutions financières internationales et

d'autres organisations internationales, diffuser l'information et encourager l'adoption de règlements sur « l'accès à l'information ».

L'atelier B a consisté en un examen du rôle du parlement comme institution de surveillance. La discussion a surtout porté sur le parlement en tant qu'institution qui se doit d'être intègre. Elle a également porté sur les institutions qui travaillent en collaboration avec le parlement, dont les vérificateurs généraux, les ombudsmen, les inspecteurs généraux, les médias et les organisations de la société civile.

Les participants ont maintenu qu'il faut commencer par apporter des changements aux systèmes électoraux de nombreux pays pour que les parlements fonctionnent comme des institutions intègres. Le financement des campagnes électorales est une question qui a aussi été soulevée, tout comme le rôle des partis politiques dans le choix des candidats.

Les participants à l'atelier B ont adopté une approche ascendante de l'examen du rôle que la GOPAC pourrait jouer pour aider les parlementaires. Ils ont convenu qu'elle devrait les aider à accéder à l'information, y compris une loi type et les meilleures pratiques anticorruption, aux niveaux régional et local. Une fois que la GOPAC aurait renforcé les institutions et les parlements au niveau local, elle pourrait songer au renforcement des institutions internationales.

Les participants à l'atelier C ont évalué le parlement en tant qu'institution intègre, y compris l'éthique des députés, les pratiques électorales justes, les compétences du personnel, les règles et procédures internes efficaces et l'usage approprié du privilège parlementaire. Ils ont aussi examiné des questions touchant les partis politiques et l'incidence de leurs pratiques sur l'efficacité des parlements.

De nombreux commentaires exprimés durant cet atelier avaient trait à la nécessité de sensibiliser le public afin que les lois anticorruption soient plus efficaces. D'autres solutions ont été proposées, dont l'augmentation des ressources des comités, des services d'assistance téléphonique et une réglementation adéquate des multinationales.

Il y a eu consensus parmi les participants à l'atelier C sur quatre points :

- La GOPAC devrait accorder une attention prioritaire à l'intégrité des processus électoraux;
- Les communications et l'éducation du public sont d'une importance capitale;
- Il faut se pencher sur le problème des multinationales;
- Les parlements en tant qu'institutions et les parlementaires à titre individuel devraient pouvoir devenir membres de la GOPAC.

Le conseil d'administration et le comité exécutif de la GOPAC tiendront compte des recommandations formulées au cours de chacun des ateliers dans l'établissement des objectifs futurs.

ÉBAUCHE  
26/05/2003

### **Rapport des ateliers des sections régionales**

#### **Afrique** (exception faite du Moyen-Orient)

La section régionale africaine, en existence depuis 1999, a été la première section de la GOPAC. Augustine Ruzindana, d'Ouganda, en est le président depuis sa formation. Des représentants de dix pays d'Afrique ont assisté à la réunion régionale. Les membres ont convenu de reconnaître l'existence de l'APNAC et de se réunir à nouveau au plus tard en juin 2003 afin de prendre de nouvelles mesures pour accroître son efficacité et ils ont adopté une motion qui se lit ainsi :

« Les participants à cette réunion du groupe régional africain souscrivent à l'existence de l'APNAC et autorisent l'exécutif en place à continuer à exercer les fonctions d'exécutif provisoire et à représenter l'APNAC au sein de la GOPAC. Il y aura organisation d'une conférence au plus tard à la fin de juin (2003) pour la réfutation officielle de l'APNAC, dont la modification de sa constitution, l'élection d'un nouvel exécutif et la formation de sections nationales ou locales. »

La délégation nigérienne, dirigée par le prince Chidbudon Nwuche, a offert de tenir la réunion régionale au Nigéria.

#### **Asie**

Les membres d'Asie se sont réunis en un seul groupe ainsi qu'en groupes sous-régionaux. Ils ont dit croire non seulement qu'il serait utile de maintenir une perspective asiatique, mais aussi que l'Asie aurait intérêt à avoir de plus petites sections régionales (et des représentants), à savoir :

- a) L'Asie du Sud-Est;
- b) L'Asie du Nord-Est (Kim Yon Hwan, Corée du Sud)
- c) Asie du Sud (Mohammed Abu Hena, Bangladesh)
- d) Sud-Pacifique, y compris l'Australie et la Nouvelle-Zélande (Con Sciacca, Australie)

L'Asie formera un groupe de coordination, « l'Asie », qui se réunira une fois l'an (au moins) pour discuter de questions se rapportant aux sections. Le groupe de coordination de l'Asie serait distinct de la GOPAC tout en en faisant partie.

#### **Europe**

Un groupe du territoire continental européen s'est réuni, tout comme deux groupes distincts : la Fédération de Russie et les Nouveaux États indépendants. Les deux plus petits groupes avaient pris des mesures avant la conférence pour créer des sections

régionales. Peu après la conférence, un autre petit groupe régional a été créé, celui du Caucase.

La section régionale européenne a mis sur pied un comité directeur intérimaire, présidé par Giovanni Kessler d'Italie. Les 14 pays dont est composée la section sont représentés au comité directeur intérimaire. Les membres de l'Union européenne, les pays qui sont actuellement en voie d'accession de même que les pays balkaniques font tous partie de ce groupe. La section de l'Union européenne sera officiellement créée lorsque le comité directeur intérimaire invitera tous les députés à en faire partie à leur retour chez eux.

Les autres sections européennes sont les suivantes.

- La section de la **Fédération de Russie** a été établie au printemps 2002 et est connue sous le nom de *Parlementaires pour le contrôle parlementaire*. La section russe a été légalement constituée en Russie l'été dernier. Elle jouit de l'appui d'ex-députés et de députés, des membres de la douma et de la Fédération et elle est présidée par Valery Galchenko.
- NISPAC : La section des **Nouveaux États indépendants** (de l'ex-URSS) est présidée par Vologymyr Stretovych, d'Ukraine. Cette section mettra l'accent sur la mise en œuvre des dispositions des chambres des comptes et sur l'accroissement de leur efficacité. De plus, elle informera le public de ses activités anticorruption en utilisant les médias de masse. Elle se propose également de renforcer le contrôle à l'égard des activités du gouvernement au moyen de la responsabilisation et de la diffusion de l'information. Elle entend examiner les activités de lutte contre la corruption d'autres pays et publier des bulletins régionaux. Les membres de la NISPAC ont convenu de mettre sur pied un comité de travail intérimaire, composé notamment d'un président et d'un secrétaire, et tiendront une réunion en décembre 2002.
- Londa Esadze, de Géorgie, préside la section du **Caucase**. Elle inclura les pays suivants : Géorgie, Azerbaïdjan et Arménie.

### **Amérique latine**

Une section, qui porte pour l'instant le nom de LAPAC (parlementaires latino-américains contre la corruption) et est provisoirement présidée par le sénateur Juan Adolfo Singer d'Uruguay, englobe des pays de l'Amérique du Sud et centrale, ainsi que le Mexique. Elle a discuté, lors de sa réunion, des mesures qu'elle entend prendre, notamment communiquer avec d'autres pays de la région à la prochaine réunion du Parlatino qui doit avoir lieu à Sao Paulo le 5 novembre. Le Parlatino est une organisation de parlementaires latino-américains de plus de 20 pays différents.

ÉBAUCHE

26/05/2003

### **Moyen-Orient**

Six pays du Moyen-Orient se sont réunis et ont décidé de créer une section pour le monde arabe. Ils ont choisi comme président intérimaire Abdullah Al-Nibari, du Koweït.

### **Amérique du Nord et Caraïbes**

Des délégués des Caraïbes anglophones et francophones ont participé à la réunion de la région de l'Amérique du Nord.

La section **canadienne** a été officiellement créée et John Williams en est le président. Elle s'est fixé pour but de travailler à la création d'une section mixte avec les États-Unis.

Les représentants des Caraïbes ont l'intention de créer des sections des Caraïbes anglophones et francophones. Mary Kay King de Trinité-et-Tobago est la présidente intérimaire des Caraïbes anglophones. Immacula Bazile d'Haïti est la présidente intérimaire des Caraïbes francophones.

### **Commentaires des observateurs**

Les observateurs qui ont assisté à la Conférence mondiale des parlementaires contre la corruption provenaient d'une vaste gamme d'organisations — dont des institutions financières internationales (le FMI, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement), des donateurs bilatéraux (USAID et CIDA) et diverses organisations de la société civile.

Frederick Stapenhurst, spécialiste de la gestion du secteur public (Banque mondiale), a recueilli les vues de plusieurs observateurs qui ont assisté à la conférence mondiale, au nom des organisateurs de la conférence. Voici un compte rendu des discussions qu'il a eues.

Les observateurs se sont dits encouragés par les progrès réalisés dans la création d'un réseau mondial de parlementaires voué à la cause de la lutte contre la corruption. Les participants ont fait preuve d'un grand leadership comme en témoignent l'approbation des principes de la GOPAC, la formation de sections régionales, le réseautage entrepris et la très vaste expérience dont ils ont su faire profiter tous les aspects du problème de la corruption.

Les observateurs ont fait état du grand enthousiasme et du dévouement des participants. Certains ont trouvé une source d'inspiration dans les parlementaires venus des quatre coins du monde, lesquels ont constaté que les problèmes liés à la lutte contre la corruption sont essentiellement les mêmes, qu'on vienne du Canada ou du Tchad, de l'Australie ou de l'Algérie. Pourtant, selon les observateurs, l'un des plus grands défis que la GOPAC aura à relever consistera à maintenir le grand enthousiasme suscité. Un suivi serré et le soutien de la communauté internationale des donateurs s'imposent.

Une façon d'obtenir ce soutien serait de tendre la main à d'autres institutions — surtout celles de la société civile. Une fois qu'une stratégie claire pour la GOPAC et un plan d'action pour les sections régionales et nationales auront été arrêtés, les organisations internationales pourront devenir des partenaires efficaces de la GOPAC.

En somme, les observateurs estiment que la Conférence mondiale des parlementaires contre la corruption a été une étape extrêmement productive et espèrent que les liens naissants avec la GOPAC seront maintenus.

### **Conclusion**

Au total, 157 parlementaires et 107 observateurs de toutes les régions du monde ont assisté à la conférence mondiale. Toutes les régions géographiques y étaient représentées et il y avait parmi les

participants un nombre substantiel de femmes (16 %) ainsi que des membres des partis d'opposition. Les délégués votants<sup>1</sup> ont adopté la déclaration suivante :

**Déclaration de la Conférence de la GOPAC**

- **Nous, parlementaires ici assemblés, nous engageons à faire preuve de leadership dans la lutte contre la corruption.**
- **Pour nous aider à atteindre notre objectif, nous avons créé la GOPAC — l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption.**
- **La GOPAC prendra la forme d'un réseau mondial axé sur l'action et visant à appuyer les efforts des parlements et des parlementaires dans leur lutte contre la corruption.**
- **Nous quittons cette conférence inaugurale pleins d'enthousiasme et déterminés à créer des sections régionales et nationales de la GOPAC pour combattre la corruption sur la ligne de front.**

*Déclaration adoptée par les parlementaires à l'occasion de la conférence inaugurale de la GOPAC, à Ottawa, le seizième jour d'octobre 2002*

La Conférence mondiale des parlementaires contre la corruption a été un succès pour tous ceux qui y ont participé. La principale réalisation aura été l'adhésion enthousiaste des participants à la GOPAC. Comme l'un d'entre eux le faisait observer :

« La capacité de créer un réseau, de partager, d'apprendre et de chercher un appui est précieuse. L'avenir s'annonce très prometteur. »

La majorité des délégués se sont également dits satisfaits des résultats obtenus. M. Con Sciacca, député d'Australie, a dit notamment qu'il envisageait avec un très grand optimisme l'avenir de la GOPAC. L'adoption de la constitution de la GOPAC et d'une déclaration, la formation d'un conseil d'administration et d'un comité exécutif et la création de nouvelles sections régionales sont autant d'événements qui ont marqué la conférence.

La GOPAC recèle un grand potentiel. Son défi consistera à bâtir un solide réseau de membres engagés dans toutes les régions du monde. Elle pourra le faire en formant des sections régionales fortes et en créant des liens entre elles et des organisations internationales et régionales aux objectifs complémentaires. La GOPAC pourra ainsi devenir *la* voix internationale des parlementaires contre la corruption.

---

<sup>1</sup> Pour avoir le droit de vote, il fallait que les délégués soient ou aient été députés.

ÉBAUCHE  
26/05/2003

**Pour plus de renseignements sur la GOPAC et ses activités, veuillez communiquer avec Meaghan Campbell, agente de programme (GOPAC), à [campbme@parl.gc.ca](mailto:campbme@parl.gc.ca)**

**OU**

**[www.parlcent.ca/anticorruption/gopac.html](http://www.parlcent.ca/anticorruption/gopac.html)**

**Annexe 1 :**

**Atelier A — Le député, à titre individuel**  
**Présidente : Sanjaasuren Oyun, Mongolie**  
**Rapporteur : Wolf Koerner**

**Session 1 — Cerner le problème**

Les délégués ont fait observer que, depuis la fin de la guerre froide, les pratiques démocratiques se sont étendues à un grand nombre d'États autrefois autoritaires. On peut donc en conclure qu'un nombre beaucoup plus grand de gens ont désormais l'occasion d'exercer sur les décisions de leur gouvernement un contrôle collectif beaucoup plus grand que jamais dans l'histoire de l'humanité.

Cette tendance a également accru le rôle et le pouvoir du représentant élu : un rôle qui comporte d'importantes responsabilités.

Les participants étaient également unanimes à penser que la démocratie a tout à voir avec la nature de la légitimité. Il incombe donc aux parlementaires, à titre de représentants, de veiller à ce que les citoyens, à titre de dépositaires de cette légitimité, puissent exercer le pouvoir que sa possession leur impose.

Il est du devoir des parlementaires de pratiquer une politique critique, énergique et réfléchie. Il est également essentiel qu'ils aient les outils voulus pour le faire.

Tous ont dit croire qu'il est possible et qu'il importe de triompher de la corruption politique, sous toutes ses formes.

**Session 2 — Solutions**

Les participants ont soutenu que le rôle des parlementaires, à titre individuel, n'est efficace que dans la mesure où les structures qui les entourent le sont aussi. Une bonne partie de la discussion a été consacrée à la nécessité de ce qui suit :

- Qu'il y ait surveillance efficace de l'organisme exécutif par l'organisme législatif;
- Qu'il existe des agents parlementaires efficaces, comme le vérificateur général;
- Que la discipline de parti ne dégénère pas en une domination excessive de l'exécutif sur l'assemblée législative;
- Que l'opposition parlementaire soit efficace et puisse jouer son rôle sans crainte de châtement.

Plusieurs délégués ont insisté sur la nécessité d'une séparation claire des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Ils ont dit notamment qu'il fallait avoir un pouvoir judiciaire indépendant.

Un des thèmes évoqués par les délégués de démocraties naissantes a été que souvent, l'État demeure une courroie de la corruption, c'est-à-dire que les entrepreneurs continuent d'être enchaînés à un réseau étatique de népotisme et de favoritisme. Le changement de régime n'a donc pas fait disparaître la corruption politique.

L'un des problèmes les plus graves qui ont été constatés est l'absence d'obligation de rendre compte à l'endroit des institutions internationales. Plusieurs s'inquiétaient du manque de transparence dans le cas des prêts consentis par les institutions financières internationales aux pays en développement. À leur avis, cette transparence est nécessaire, et des organismes comme le FMI et la Banque mondiale devraient accepter que les citoyens soient informés de la taille et des raisons des prêts. Il serait également bénéfique d'améliorer le suivi pour déterminer si les sommes prêtées sont utilisées à bon escient ou non.

On a également indiqué qu'il fallait que les parlementaires acceptent d'éduquer leurs électeurs. Dans le mouvement actuel de mondialisation, ils doivent veiller à les tenir au courant du contexte global dans lequel les décisions politiques sont prises.

Les délégués ont aussi souligné le rôle de plus en plus important des ONG comme sources d'information. Compte tenu de leur capacité de recherche et de leur accès aux groupes clients, ces organisations peuvent constituer une mine d'informations précieuses pour les législateurs. Nombreux sont maintenant ceux qui prétendent que les ONG, étant donné leur expérience et leur sensibilité culturelle, constituent un des ingrédients essentiels pour trouver des solutions à long terme aux nombreux problèmes auxquels se heurtent les pays qui vivent des bouleversements et des conflits de destruction réciproque. Leurs rapports et analyses s'avèrent des sources d'information des plus solides et importantes.

Les délégués ont aussi insisté sur le fait que les parlementaires devaient dégager une cause commune en appuyant leurs collègues de différents pays qui combattent la corruption politique. Il va sans dire que cette lutte sera plus difficile dans certains pays que dans d'autres.

### **Session 3 — Prochaines étapes**

Lorsqu'ils se sont demandé quelles mesures pourraient être prises, les participants ont conclu que leurs futures initiatives devraient peut-être être axées sur la sécurité des parlementaires qui luttent contre la corruption.

Ils en sont arrivés à la conclusion que si la GOPAC désire devenir un levier en faveur de la démocratisation et de la lutte contre la corruption, elle devra :

- Défendre publiquement la cause des parlementaires qui luttent contre la corruption;
- Créer un mécanisme pour les aider dans les batailles juridiques qu'ils livrent aux gouvernements qui les oppriment dans leur lutte contre les régimes corrompus et leurs pratiques;

- Concrétiser la transparence du processus décisionnel, à tous les niveaux;
- Veiller à ce que tous les pays membres de la GOPAC adoptent les principes internationaux pertinents en matière de lutte à la corruption politique — en particulier au chapitre des droits de la personne et de la valeur sacrée de chaque être humain;
- S'assurer que les institutions financières internationales adoptent des lignes de conduite pertinentes et favorisent l'ouverture et la transparence dans leurs échanges avec les gouvernements clients;
- Créer un mécanisme permettant aux pays participants et à leurs parlements de partager les renseignements pertinents en matière de lutte contre la corruption;
- Aider les pays participants à mettre en place des formules en faveur de la transparence et de la divulgation des actifs financiers des parlementaires et des membres de l'exécutif;
- Aider les pays participants à élaborer des directives appropriées en matière « d'accès à l'information »;
- Promouvoir un organe indépendant dans les pays hôtes.

**Annexe 2 :**  
**Atelier B — Le parlement et son rôle de surveillance**  
**Président : Augustine Ruzindana, Ouganda**  
**Rapporteur : Brian O'Neal**

**Session 1 — Cerner le problème**

Le président a ouvert l'atelier en recommandant aux participants d'adopter pour point de départ que les parlements sont des institutions qui doivent faire preuve d'intégrité. Il leur a demandé d'examiner où se situent les parlements et les institutions capables de les aider dans la lutte contre la corruption (comme les vérificateurs généraux, les ombudsmen et les inspecteurs généraux).

Mme Mirjana Feric-Vac (Croatie) a fait la déclaration préliminaire. Elle a indiqué que la Croatie traverse une période de transition à l'économie de marché et que le parlement a un rôle encore plus grand à jouer en matière d'établissement de normes. Les délégués croates travaillent avec les groupes pluridisciplinaires de l'UE à lutter contre la corruption et concluent des accords dans des domaines comme les codes de conduite. À cause de la façon dont il est structuré, le parlement de la Croatie n'a pas à proprement parler d'organe de lutte contre la corruption, mais il a un comité de contrôle de l'application qui traite à l'occasion de ces questions. Il y a aussi une période de questions qui est télédiffusée en direct, mais il incombe à chacun des députés d'en tirer le meilleur parti. Mme Feric-Vac a terminé en appelant tous les délégués à une séance de remue-méninges et à un échange d'idées et de meilleures pratiques pour lutter contre la corruption, le pire ennemi de la démocratie.

Pendant la discussion qui a suivi, les délégués ont fait des observations réfléchies et des déclarations passionnées. Ils ont insisté sur le fait que, pour lutter efficacement contre la corruption, les politiciens et les représentants élus doivent être dignes de confiance. Une fois élus, les parlementaires — surtout ceux qui n'ont aucune expérience — ont besoin d'outils spéciaux pour traiter avec des bureaucraties expérimentées et souvent indélogeables. Les initiatives de renforcement des capacités pour les parlements incluent l'accès sans entrave à l'information gouvernementale et des comités efficaces du budget et des comptes publics.

Les délégués ont également souligné l'utilité des mesures suivantes :

- des commissions de lutte contre la corruption,
- l'engagement d'actions en justice,
- des accords internationaux définissant des normes communes,
- une aide technique aux pays qui luttent contre la corruption,
- des médias efficaces, surtout lorsqu'il s'agit de dénoncer la corruption durant les campagnes électorales,
- une collaboration plus étroite et le partage des meilleures pratiques entre les secteurs privé et public,
- une approche proactive de la corruption, dont l'éducation du public.

Plusieurs délégués ont fait état de défis constants. Certains ont fait observer que les corrupteurs sont souvent à l'extérieur du pays, ce qui les met à l'abri des sanctions. Et, dans de nombreux pays, les juges sont si mal payés qu'ils sont eux-mêmes vulnérables à la corruption.

Le président a conclu la session en disant que la faiblesse des comités parlementaires dans de nombreux pays nuit à une surveillance efficace et en insistant sur l'importance d'un renforcement des capacités des parlements, de médias efficaces et de structures juridiques et institutionnelles adéquates.

## **Session 2 — Solutions**

La session a débuté par un exposé de M. Inderjit, de l'Inde, qui a affirmé que d'importants problèmes continuent à se poser en Inde, malgré cinquante années de démocratie. Exemple, un scandale qu'il a dévoilé dans un des articles de son journal en 1996 n'a toujours pas été réglé. En Inde, les comités parlementaires déposent des rapports, mais très rares sont ceux auxquels le gouvernement répond, bien qu'il y soit obligé. M. Jit souligne qu'il faut la volonté politique du premier ministre et du leader parlementaire pour obtenir des résultats satisfaisants, faute de quoi les gouvernements n'auront pas de comptes à rendre entre les élections. Les parlementaires devraient également insister sur l'adoption de codes d'éthique adéquats.

Dans un deuxième exposé, Mme Catterall, du Canada, parle du travail accompli par les parlementaires canadiens au sein d'un comité omnipartite chargé d'étudier la procédure d'affectation des crédits. L'examen parlementaire des plans de dépenses du gouvernement est crucial, mais ce n'est pas une tâche dont — du moins au Canada — le Parlement s'acquitte bien. Il dispose déjà d'un grand nombre des outils dont il a besoin pour faire son travail. Il a un vérificateur général indépendant, qui peut lui présenter quatre rapports par année, un comité des comptes publics qui fonctionne, des occasions de questionner les ministres sur les dépenses et le rendement du gouvernement et un rôle pour le Comité des finances durant les consultations prébudgétaires. Il y a eu récemment création d'un comité chargé d'examiner les dépenses du gouvernement dans leur ensemble. Pourtant, cela ne suffit pas. En terminant, Mme Catterall a insisté sur l'importance d'une fonction publique professionnelle, non partisane et fondée sur le principe du mérite.

Durant la discussion, les délégués ont parlé de l'importance d'un bon système électoral et de contrôles sur le financement des campagnes. Ils ont également insisté sur la nécessité de lier les mesures de lutte contre la corruption au cadre constitutionnel du pays. Ils ont dit qu'il fallait à tout prix faire quelque chose pour contrôler les paradis fiscaux à l'étranger et les autres moyens de dissimulation des profits de la corruption et qu'ils étaient préoccupés par l'incidence de la mondialisation sur la capacité des parlements et des gouvernements de lutter contre la corruption.

Le rôle des partis politiques dans la lutte contre la corruption a reçu une attention particulière. Les délégués ont indiqué qu'il fallait obtenir des partis politiques qu'ils s'engagent à veiller à ce que la sélection des candidats soit équitable et libre de corruption. Certains ont déploré que les élus soient parfois plus réceptifs aux besoins de leur parti qu'à ceux de leurs électeurs.

En résumé, le président a signalé l'importance attachée par les délégués au renforcement des outils de lutte contre la corruption existants. Il faut notamment une volonté politique pour adopter des lois anticorruption et avoir des comités parlementaires capables de lutter contre la corruption. L'éducation a un rôle important à jouer dans la sensibilisation du public. Les parlementaires doivent mettre l'accent sur le changement des valeurs, au sein de leurs institutions et dans la société en général, et se pencher sur les questions touchant le financement des partis politiques, la transparence, la responsabilité et la discipline de parti qui nuisent à leur crédibilité lorsqu'ils parlent de corruption.

### **Session 3 — Prochaines étapes**

Le président a ouvert cette session en posant une série de questions aux participants. Comment les parlementaires peuvent-ils renforcer le rôle de surveillance du parlement et les institutions qui y sont associées? Comment peuvent-ils améliorer l'accès du parlement et de ses députés et comités à l'information? Comment les parlementaires peuvent-ils s'assurer que l'exécutif respecte les décisions qu'ils prennent, au lieu de les ignorer? Comment peuvent-ils relever les défis que suppose le financement des campagnes électorales en satisfaisant aux attentes du public et, une fois élus, comment peuvent-ils renforcer leur autorité morale en adoptant des codes de conduite et en déclarant leurs biens personnels?

Au cours de la discussion, les délégués ont indiqué que l'intégrité des parlements comme institutions est une condition essentielle à la réussite de la lutte contre la corruption. Ils sont persuadés que des mesures doivent être prises afin que seuls ceux qui ne se sont jamais livrés à la corruption ou qui n'ont pas de casier judiciaire puissent être députés. Il faudrait examiner le processus électoral et le rôle des partis politiques. Il importe qu'il y ait divulgation complète des fonds versés aux campagnes électorales, surtout si l'on veut éviter l'ingérence de sources étrangères. En outre, des lois qui réduisent les coûts des campagnes s'imposent, de même que le partage de l'information sur des moyens moins coûteux de mener des campagnes.

Le régime des partis et la discipline de parti sont également partiellement responsables de la corruption chez certains parlementaires, et un examen s'impose donc. Les efforts de lutte contre la corruption doivent également englober des institutions autres que les parlements, dont les médias, auxquels il faut faire appel pour combattre la corruption et promouvoir la bonne gouvernance, et l'appareil judiciaire. Des systèmes juridiques faibles sont pleins d'échappatoires, de juges faibles et de lois faibles; par conséquent, les coupables sont rarement punis.

La discussion a ensuite porté sur l'aide que la GOPAC peut apporter aux parlementaires dans leur lutte contre la corruption. Les délégués ont proposé que la GOPAC :

- établisse un mécanisme de surveillance et de suivi pour appuyer les parlementaires;
- élabore une loi type — par exemple des codes d'éthique axés sur les campagnes de financement — que les différents parlements pourraient utiliser;
- évalue les règles et la réglementation en vigueur;
- cerne et diffuse les meilleures pratiques pour aider à éduquer les parlementaires;
- évalue les besoins des différents pays en ressources professionnelles et technologiques;
- mette au départ l'accent sur la création de sections nationales, puis de sections régionales, et, enfin, sur le renforcement de l'organisation internationale.

En terminant, le président a indiqué que chaque pays devrait avoir une stratégie de lutte contre la corruption. Le rôle des parlementaires est de sensibiliser les citoyens aux risques et dangers associés à la corruption. Les parlements peuvent les y aider en établissant des normes qui permettent à la population de savoir qu'un acte de corruption a été commis et en renforçant d'autres mécanismes de prévention comme les règles et règlements et les lois. Ils ont également un rôle important à jouer à l'égard de leur application. Lorsqu'un acte de corruption a été commis, il faut faire enquête et punir les coupables. Le parlement peut jouer un rôle important à cet égard. Enfin, la création de coalitions est essentielle entre les parlements et les institutions de surveillance, la police, l'appareil judiciaire et la population. Ce genre de relations peut faciliter le partage de l'information sur les meilleures pratiques.

La GOPAC et ses sections régionales et nationales peuvent renseigner les parlementaires sur ce qui se fait ailleurs de sorte que ces derniers n'aient pas à réinventer la roue. Les parlementaires pourront ensuite adapter ces pratiques et l'expérience acquise à leur propre situation. En outre, la GOPAC peut leur faire comprendre qu'ils ne sont pas seuls.

**Annexe 3 :**  
**Atelier C — Le parlement en tant qu'institution**  
**Président : Juan Adolpho Singer, Uruguay**  
**Rapporteur : Jack Stilborn**

Les ateliers sur le parlement, une institution intègre, ont porté sur la question de savoir si les parlements ont su mettre de l'ordre dans leurs propres affaires, pour ce qui est de la corruption, et sur les moyens les plus efficaces de réaliser des progrès.

**Session 1 — Cerner le problème**

M. Shafqat Mahmood, du Pakistan, a parlé des graves conséquences que peut avoir la perception chez le public que la corruption est répandue, y compris la perte de légitimité du parlement et le soutien de la population aux coups militaires. Les principales questions qui se posent au Pakistan et ailleurs sont les suivantes :

- Coûts des campagnes et dépendance des parlementaires à l'égard d'intérêts spéciaux;
- Conflits d'intérêts créés par l'importance de sources de financement individuelles;
- Récompenses et privilèges parlementaires et ressentiment de la population.

Le deuxième exposé, présenté par M. Concetto Antonio Sciacca d'Australie, a mis le problème en lumière du point de vue des démocraties établies. En Australie, la croyance répandue que la corruption ne pose plus aucun problème s'explique essentiellement par ce qui se passe à l'intérieur du processus électoral et du parlement. Figurent au nombre des pratiques autres qui compromettent implicitement le parlement et qui font de plus en plus l'objet de lois :

- Le financement des partis politiques et l'influence des intérêts spéciaux;
- Les processus de sélection des candidats qui sont d'une importance décisive, surtout lorsque la victoire est assurée.

La discussion qui a suivi allait dans le sens des questions soulevées par les panélistes. Le rôle des intérêts acquis dans les campagnes et la vulnérabilité des parlementaires à la corruption, étant donné qu'ils ont besoin de fonds pour leurs campagnes, sont considérés comme une question clé dans les démocraties naissantes et bien établies. Plusieurs participants sont venus ajouter une note d'optimisme en faisant observer que tous les parlementaires élus demeurent capables de faire des choix et d'agir dans l'intérêt national.

La Belgique a été citée comme démocratie établie qui a mis en place, dans sa loi électorale — un train de mesures axées sur la transparence du financement des campagnes électorales et du rôle des intérêts spéciaux. On a également attiré l'attention sur le rôle de l'État dans le financement des partis politiques, ce qui atténue la dépendance à l'égard des intérêts spéciaux.

Les représentants de plusieurs démocraties naissantes ont défini les problèmes et les défis particuliers auxquels ils sont confrontés. Il reste à établir dans certains pays des institutions démocratiques durables, y compris des partis stables et une opposition efficace, pour combattre la corruption.

## **Session 2 — Solutions**

M. Tom Levitt, du Royaume-Uni, a attiré l'attention des participants sur les travaux du Comité spécial des normes et des privilèges de la Chambre, maintenant présidé par un député de l'opposition, qui s'intéresse aux questions touchant la corruption. Des enquêtes indépendantes effectuées par le Commissaire aux normes, à l'intérieur d'une structure de codes d'éthique et de lois régissant les campagnes, viennent appuyer les travaux de ce comité. L'exemple du Royaume-Uni donne à penser qu'il peut y avoir autoréglementation de la part des parlementaires.

Le prince Chibudom Nwuche du Nigéria a fait état des défis intimidants que doivent relever les institutions démocratiques lorsque le rôle de la surveillance parlementaire, un régime de partis stable et une opposition institutionnalisée n'ont pas encore été pleinement établis. L'exemple du Nigéria montre cependant que des progrès sont possibles. Des lois électorales adéquates sont d'une importance critique pour les pays qui veulent aller de l'avant. Le rôle que peut jouer le comité de sélection de l'assemblée législative s'agissant d'éviter la création de conflits d'intérêts, de même qu'une transparence accrue au sein des comités parlementaires s'avèrent des outils précieux.

La discussion a porté sur les buts et stratégies qui peuvent guider l'action des institutions parlementaires, et sur l'ampleur du défi dans certains cas. Les participants s'entendaient pour dire que le but ultime devrait être d'éliminer la corruption, et non seulement de la gérer ou de la contrôler.

La nécessité de donner au parlement la légitimité et des moyens de s'acquitter de son rôle principal qui est de surveiller l'exécutif est un thème qui est revenu constamment. Cela veut dire que les membres de la GOPAC doivent considérer comme un défi prioritaire le renforcement de l'intégrité du parlement en tant qu'institution.

Les commentaires des délégués reflétaient la situation propre aux différentes institutions parlementaires du monde et leur niveau de développement. Il faudra que les approches adoptées par les membres de la GOPAC en tiennent compte. Les réalités de la diversité régionales font ressortir la valeur de la structure régionale que le GOPAC a adoptée.

Plusieurs participants ont mentionné la nécessité d'un train de mesures pratiques, dont des campagnes d'éducation du public et des tribunes téléphoniques, et fait valoir l'importance de la sensibilisation du public comme fondement de l'efficacité des lois anticorruption. Ils ont également insisté sur l'importance de mesures pratiques se rapportant au parlement comme institution, et de questions comme le ressourcement des comités et leur capacité d'entreprendre des enquêtes indépendantes. Ces exemples font tous ressortir l'utilité éventuelle de la GOPAC comme moyen de favoriser les progrès et de partager les meilleures pratiques.

### **Session 3 — Prochaines étapes**

La discussion des buts définis au cours de la deuxième session a donné lieu à plusieurs commentaires sur des stratégies particulières, dont l'importance de la sensibilisation du public aux fins du renforcement des institutions et la nécessité de ressources adéquates pour les parlements, lesquels ont servi de fondement à la discussion des prochaines étapes pour la GOPAC, à la troisième session. De cette discussion sont nées les propositions suivantes :

- La GOPAC devrait a) prendre part à la lutte contre la fraude électorale, b) être représentée par ses membres au sein de leurs parlements, c) travailler de concert avec d'autres organisations qui ont les mêmes objectifs et d) bâtir des associations régionales fortes.
- La GOPAC doit mettre l'accent sur la récupération de la richesse illégalement obtenue, séquestrée en dehors de son pays d'origine.
- La GOPAC doit inclure les institutions parlementaires elles-mêmes dans son champ d'action. Elle peut notamment a) servir de tribune à l'échange d'information sur les meilleures pratiques et b) permettre la vérification des parlements par des observateurs externes.
- Il faut accorder la priorité à l'éducation du public, en comptant peut-être sur Internet pour diffuser l'information.
- Il faut promouvoir la liaison et la coopération entre les parlements, et la GOPAC devrait publier un rapport annuel sur la corruption, dans lequel elle cernerait les problèmes qui se posent dans différents pays et louerait les progrès réalisés.

Le président a clos la discussion en faisant un résumé au cours duquel il a fait ressortir la complexité du problème et le rôle des agents externes comme les multinationales (subornation et blanchiment d'argent) et des pays occidentaux qui ne les réglementent pas adéquatement. Les participants ont souscrit à la nécessité de concentrer l'attention sur cet aspect et souligné l'importance capitale d'un engagement sérieux de fonds de la part des pays occidentaux pour le renforcement des capacités dans les démocraties naissantes.

Le président a clos la session en présentant un énoncé de quatre points faisant consensus : a) qu'il faut accorder une attention prioritaire à l'intégrité des processus électoraux; b) que les communications et l'éducation du public sont d'une importance capitale; c) qu'il faut se pencher sur le problème des multinationales, au moyen peut-être d'un projet de traité qui pourrait être soumis aux Nations Unies et d) que la GOPAC puisse compter parmi ses membres des parlements (et leurs représentants officiels) ainsi que des individus (y compris de pays qui n'en sont pas membres). Cet énoncé a reçu l'assentiment général et fera l'objet d'un rapport à la séance plénière de la GOPAC.

**Annexe 4 :**  
**Programme de la conférence**

**Dimanche 13 octobre**

Arrivée des délégués à Ottawa  
**Aéroport Macdonald-Cartier**

*(Les délégués seront amenés de l'aéroport Macdonald-Cartier à l'hôtel  
Ottawa Marriott en autocar.)*

Enregistrement à l'hôtel Ottawa Marriott  
**100, rue Kent, Ottawa**

12 h à  
22 h

Inscription des délégués  
**Salon Lautrec, hôtel Ottawa Marriott**  
**100, rue Kent, Ottawa**

18 h 30

Réception de bienvenue par l'honorable David Kilgour, C.P., député,  
Secrétaire d'État (Asie-Pacifique)  
**Salon Laurier, hôtel Ottawa Marriott**  
**100, rue Kent, Ottawa**

**Lundi 14 octobre**

- 7 h à  
10 h
- Inscription des délégués  
**Salon Lautrec, hôtel Ottawa Marriott  
100, rue Kent, Ottawa**
- 8 h à 15 h
- Départ des délégués, en autocar, pour l'édifice du Centre, Colline du  
Parlement
- 8 h 30 à  
9 h
- Petit déjeuner continental  
**Vestibules du gouvernement et de l'opposition, édifice du Centre,  
Colline du Parlement**
- 9 h
- Mot de bienvenue par l'honorable Dan Hays, sénateur,  
Président du Sénat du Canada,  
et l'honorable Peter Milliken, député,  
Président de la Chambre des communes du Canada,  
**Chambre des communes, édifice du Centre, Colline du  
Parlement**
- Observations préliminaires par John Williams,  
Député, Parlement du Canada
- Dépôt d'une motion visant la création de la GOPAC
  - Introduction et examen de la constitution de la GOPAC
  - Examen et discussion de la constitution mondiale
  - Explication des ateliers par Martin Ulrich
- 10 h 45
- Pause-café/santé  
**Vestibules du gouvernement et de l'opposition, édifice du Centre,  
Colline du Parlement**
- 11 h à  
12 h 30
- Séances en petits groupes  
Thème : Où en sommes-nous? Cerner le problème
- Atelier A**  
*Les parlementaires et la lutte contre la corruption*  
(Domination de l'exécutif, faible crédibilité auprès du public)  
**Salle 237-C, édifice du Centre, Colline du Parlement**

**Atelier B**

*Le rôle de surveillance du Parlement*

(Processus budgétaire faible, information inadéquate)

**Salle 253-D, édifice du Centre, Colline du Parlement**

**Atelier C**

*Le Parlement : une institution intègre*

(Sectarisme politique excessif à la Chambre, financement des partis politiques)

**Salle 160-S, édifice du Centre, Colline du Parlement**

12 h 30

Déjeuner

**Salle 200, édifice de l'Ouest, Colline du Parlement**

14 h

Séances en petits groupes

Thème : Où allons-nous à partir d'ici? Outils et solutions

**Atelier A**

*Les parlementaires et la lutte contre la corruption*

(Mobiliser la société civile, installations pour favoriser l'accès à Internet)

**Salle 237-C, édifice du Centre, Colline du Parlement**

**Atelier B**

*Le rôle de surveillance du Parlement*

(Comités des comptes publics et vérificateurs généraux, utiliser efficacement la période des questions)

**Salle 253-D, édifice du Centre, Colline du Parlement**

**Atelier C**

*Le Parlement : une institution intègre*

(Sectarisme politique géré et règles équilibrées, appui professionnel efficace)

**Salle 160-S, édifice du Centre Block, Colline du Parlement**

15 h 30

Pause-café/santé

**Vestibules du gouvernement et de l'opposition, édifice du Centre, Colline du Parlement**

15 h 45 à  
17 h

Séance plénière

Conférencière invitée : Franny Léautier, Vice-présidente, Institut de la Banque mondiale

**Chambre des communes, édifice du Centre, Colline du Parlement**

ÉBAUCHE  
26/05/2003

17 h                      Développements au niveau des sections régionales  
**Chambre des communes, édifice du Centre, Colline du  
Parlement**

Départ en autocar de l'édifice du Centre, Colline du Parlement, pour  
l'hôtel Ottawa Marriott

18 h 30                      Dîner  
M. Osei Kyei-Mensah-Bonsu, député, Ghana  
**Salle de bal Victoria, hôtel Ottawa Marriott  
100, rue Kent, Ottawa**

**Mardi 15 octobre**

- 7 h à  
8 h 30                      Petit déjeuner  
**Salle de bal Victoria, hôtel Ottawa Marriott  
100, rue Kent, Ottawa**
- 8 h 30                      Départ des délégués, en autocar, pour l'édifice du Centre, Colline du  
Parlement
- 9 h                              Ouverture du jour 2  
**Chambre des communes, édifice du Centre, Colline du Parlement**
- 9 h 15 à  
10 h 45                      Séances en petits groupes  
Thème : Comment y arriverons-nous? Prochaines étapes
- Atelier A**  
*Les parlementaires et la lutte contre la corruption*  
(Établir un code de déontologie, entreprendre une campagne mondiale de sensibilisation du public au coût de la corruption)  
**Salle 237-C, édifice du Centre, Colline du Parlement**
- Atelier B**  
*Le rôle de surveillance du Parlement*  
(Guide de participation du public au processus budgétaire, élaboration de normes d'établissement des rapports financiers)  
**Salle 253-D, édifice du Centre, Colline du Parlement**
- Atelier C**  
*Le Parlement : une institution intègre*  
(Indicateurs de rendement du Parlement, Initiative internationale pour renforcer le Parlement en tant qu'institution)  
**Salle 160-S, édifice du Centre, Colline du Parlement**
- 10 h 45                      Pause-café/santé  
**Vestibules du gouvernement et de l'opposition, édifice du Centre,  
Colline du Parlement**
- 11 h 15                      Comptes rendus des séances en petits groupes par les présidents des ateliers  
Exposé et discussion  
**Chambre des communes, édifice du Centre, Colline du Parlement**
- 12 h 30                      Déjeuner  
**Salle 200, édifice de l'Ouest, Colline du Parlement**
- 14 h                              Où allons-nous à partir d'ici?  
Séances en petits groupes pour les sections régionales

ÉBAUCHE  
26/05/2003

- 15 h 30                   Pause-café/santé  
**Vestibules du gouvernement et de l'opposition, édifice du Centre,  
Colline du Parlement**
- 15 h 45 à  
17 h                      Séance plénière  
Rapports des présidents des sections régionales  
**Chambre des communes, édifice du Centre, Colline du Parlement**
- 17 h                      Départ des délégués, en autocar, de l'édifice du Centre, Colline du  
Parlement, pour l'hôtel Ottawa Marriott
- 18 h 30                   Dîner  
Conférencier invité : l'honorable Bill Graham, C.P., député,  
Ministre des Affaires étrangères du Canada  
**Salle de bal Victoria, hôtel Ottawa Marriott  
100, rue Kent, Ottawa**

**Mercredi 16 octobre**

7 h à 8 h 30	Petit déjeuner <b>Salle de bal Victoria, hôtel Ottawa Marriott 100, rue Kent, Ottawa</b>
8 h 30	Départ des délégués, en autocar, pour l'édifice du Centre, Colline du Parlement
9 h	Ouverture du jour 3 Adoption de la constitution <b>Chambre des communes, édifice du Centre, Colline du Parlement</b>
10 h 45	Pause-café/santé <b>Vestibules du gouvernement et de l'opposition, édifice du Centre, Colline du Parlement</b>
11 h à 12 h 20	Reconnaissance du conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"><li>• Déclaration de la Conférence</li><li>• Déclaration du président élu</li><li>• Clôture de la conférence</li></ul> <b>Chambre des communes, édifice du Centre, Colline du Parlement</b>
12 h 20	Conférence de presse <b>Salle 130-S, édifice du Centre, Colline du Parlement</b>
12 h 30 à 14 h	Déjeuner <b>Salle 200, édifice de l'Ouest, édifice du Parlement</b>
14 h à 17 h	Réunion des membres du conseil d'administration élus de la GOPAC <b>Salle 160-S, édifice du Centre Block, Colline du Parlement</b>
Après-midi et soirée	Départ des délégués <i>(Les délégués seront amenés de l'hôtel Marriott à l'aéroport d'Ottawa.)</i>

**Annexe 5 : Participants à la conférence**

**ALGÉRIE**

Abdelhamid Mahi-Bahi Amar  
Mohamed Mounir Hamdani  
Boulefaa Benelmouaz

**AUSTRALIE**

Con Sciacca

**BELGIQUE**

Marie-Josée Laloy  
Hugo Coveliers

**BÉNIN**

Adrien Hounghedji

**BULGARIE**

Roumiana Guerguieva  
Tatyana Toteva Doncheva

**CANADA**

Charles Caccia  
Pat Martin  
Shawn Murphy  
Céline Hervieux-Payette  
Odina Desrochers  
Beth Phinney  
John Williams

**CHINE**

Zungbin Hou  
Huaide Shu  
Yingchang Yang

**CROATIE**

Zdravka Busic  
Jozo Rados  
Mirjana Feric-Vac

**SALVADOR**

Gerardo Suvillaga  
Jose Francisco Merino Lopez

**FRANCE**

**ARGENTINE**

Maria del Carmen Falbo  
Margarita Stolbizer

**BANGLADESH**

Hamida Banu Shova  
Mohammed Abu Hena  
Rezaul Bari Dina  
Rashiduzzaman Millat

**BOSNIE-HERZÉGOVINE**

Nikola Spiric  
Mariofil Ljubic

**CAMBODGE**

Buddhi Klock  
Son Chhay  
Prakath Pen  
Tou Hay Hong  
Chea Cheth

**CHILI**

Baldo Prokurica-Prokurica  
Waldo Manuel Mora Longa  
Carlos Alfredo Vilches  
Jaime Naranio

**COSTA RICA**

Carlos Ricardo Benavides-Jimenez  
Mario Calderon Castillo

**ÉGYPTE**

Mohamed Fouad Badrawy  
Abdelahad Gameleldin

**ÉTHIOPIE**

Debebe Barud  
Asmelash Woldesalassie  
Mohammed Sarhaye Hiddig  
Abera Adugna

ÉBAUCHE

26/05/2003

Pierre Fauchon

**GÉORGIE**

Londa Esadze

**ALLEMAGNE**

Herbert Mertin

**GUATEMALA**

Angel Mario Salzar Miron

**HAÏTI**

Immacula Bazile

Olide Bruno

Yves Cristalin

**ITALIE**

Mario Cavallero

Monica Baldi

Giovanni Kessler

Luigi Bobbio

**KENYA**

Kiraitu Murungi

Martha Karua

George Ayacho Ochilo

Musikari Kombo

**LIBAN**

Jean Oghassabian

Abdallah Farhat

**MALAWI**

Louis Chimango

**MEXIQUE**

David Jimenez

Beatriz Paredes

José Tomas Lozano y Pardinás

Raul Efren Sicilia Salgado

Cecilia Romero

José Moises Castro Cervantes

**MOZAMBIQUE**

Abel Ernesto Safrão

Zelma Vasconcelos

**GABON**

Martine Bondo

Jean Baptiste Mintsá mi Mba

Louis Daniel Akerey Rassaguiza

**GHANA**

Edward Doe Adjaho

Alban Sumana Bagbin

Osei Kyei-Mensah-Bonsu

**INDE**

Inderjit

**INDONÉSIE**

Sudirman Sudirman

Baharuddin H. Aritonang

Max Moein

**JORDANIE**

Rajai Dajani

Taher Hikmat

**CORÉE**

Jae Hee Jeon

You Chul Won

Yong Hwan Kim

**KOWEÏT**

Waleed Mousiad Al-Tabtbaey

Naser Al-Sane

Abdullah Mohamed Al Nibari

**MALAISIE**

Azizah Mohd. Dun

Michael Chen Wing Sum

Kok Tiong Wee

**MONGOLIE**

Sanjaasuren Oyun

Dimdin Demberel

Tserenkhuu Sharavdorj

**MAROC**

Abdellah Cherqaoui

**NIGÉRIA**

ÉBAUCHE

26/05/2003

Francisco Jose Dias

**NORVÈGE**

Einar Holstad

Agot Valle

**PAKISTAN**

Shafqat Mahmood

**POLOGNE**

Michel Kaminiski

Bernard Drzezla

**RUSSIE**

Sergey Anatolievich Agaptsov

Yury Yakovlevich Kovalev

Valery Galchenko

Anatoly Aksakov

Yury Shchekochikhin

**AFRIQUE DU SUD**

Jacobus Tertius Delpont

Johannes Hendrik De Lange

Constance Nkuna

Vincent Smith

**TANZANIE**

Zainab Amir Gama

**TCHAD**

Ouchar Tourgoudi

Ndoadoumngue N. Elise Loum

**TRINITÉ-ET-TOBAGO**

Mark Kay King

**OUGANDA**

Augustine Ruzindana

Johnson Nkuuhe

**ROYAUME-UNI**

Tom Levitt

David Heath

**URUGUAY**

Juan Adolfo Singer

Osita Ernest Igba

John Azuta-Mbata

Vivien Ere Imanangha

Chibudom Nwuche

Agwu Nnachi

Adams Jagaba

**PHILIPPINES**

Leovigildo B. Banaag

Oscar Gozos

Edgardo Angara

**ROUMANIE**

Stefan Cazimir

Ion Honcescu

**SLOVÉNIE**

Jozef Jerovsek

Roman Jakic

**ESPAGNE**

Damian Caneda Morales

Francisco Javier Rojo Garcia

**SRI LANKA**

A.H.M. Fowzie

Ranith Madumadduma Bandara

Joseph Michael Perera

**THAÏLANDE**

Boonton Dockthaison

Poowanida Kunpalin

Charoen Kanthawongs

Pratin Santiprabhob

Lalita Lerksamran

**UKRAINE**

Oleksandr Kosianenko

Serhiy Kasyanov

Volodymyr Stretovych

Sergey Kiroyntn

**ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Mark Green

Franny Léautier

ÉBAUCHE  
26/05/2003

**VENEZUALA**  
Julio Moreno  
Conrado Pérez Brieno

**YOUGOSLAVIE**  
Boris Tadic  
Lilijana

**Annexe 6 : Observateurs de la conférence**

<b>Pays</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom de famille</b>	<b>Titre/Poste</b>
ALGÉRIE	Mohamed	Seoudi	Ministre conseiller – Ambassade d’Algérie à Ottawa
ARGENTINE	Fracisco	Ferro	Ministre- Ambassade d’Argentine à Ottawa
BANGLADESH	Moshin	Ali Khan	Haut-commissaire – Haut-commissariat du Bangladesh à Ottawa
	Muhammad	Imram	Conseiller – Haut- commissariat du Bangladesh à Ottawa
BÉNIN	Francis	Loko	Ambassadeur – Ambassade du Bénin à Ottawa
	Thomas D’Aquin	Okoudjou	Premier conseiller – Ambassade de la République du Bénin à Ottawa
BULGARIE	Ivan	Dantchev	Ministre – Ambassade de Bulgarie à Ottawa
Canada	Jean-Jacques	Bastien	Directeur, Programme interaméricain
	John	Lobsinger	Analyste principal de la gouvernance et directeur adjoint – ACDI
	Paul	Maillet	Directeur, Services d’intégrité, The Governance Network
	Talya	Cohen	Analyste de la recherche, ACDI
	Anita	Vandenbeld	Analyste des politiques
	Maroun	Abou – Fayssal	Agent de

Warren	Kidd	développement, Programme du Maghreb, ACDI Agent de développement – ACDI
Carole	Pressault	Directrice des affaires gouvernementales – CGA Canada
Ron	Thompson	Vérificateur général adjoint du Canada
John	Dickson	Vice-président, Deloitte & Touche, Services d'expertise légale et d'enquête
Donald	McMaster	DG, Politiques, planification et gestion, Direction des Amériques, ACDI
Helene Harld H.	Kadi Splett	Économiste, ACDI Ex-candidat à la Chambre des communes
Richard	Larivière	Agent principal de développement, ACDI
Ron	Gould	COGEL Représentant et consultant, Démocratie et élections
Jean	Couturier	Gestionnaire de programme, Europe centrale et de l'Est, ACDI
Catherine	Bragg	Directrice générale, Europe centrale et de l'Est, ACDI
Genevieve	Gasser	Analyste de la gouvernance, Politiques et planification stratégique, Direction générale

Denis	Desautels	de l'Afrique et du Moyen-Orient Centre d'études en gouvernance, Université d'Ottawa
Daniel	Bilak	Avocat, Growling Lafeur et Henderson
Richard	Smith	Responsable, Finances et économie, Bureau du vérificateur général du Canada
James	Lynch	Directeur adjoint, Liaison avec le Cabinet et affaires parlementaires
Howard	Wilson	Conseiller en éthique
John	Pattison	Premier vice- président, Affaires réglementaires et générales
Hilary	Humphrey	ACDI – Secrétariat du Fonds canadien pour l'Afrique
Jean-Pierre	Kingsley	Directeur général des élections
Diane R.	Davidson	Sous-directrice générale des élections et première conseillère juridique
Janet	Marshall	Directrice, Commission libérale féminine nationale
Susan Mark Sharon	Anderson Schacter Sutherland	Professeure, School of Policy Studies, Queen's University
Delmer	Bjorklund	Agent principal de programme
Elwyn Edward	Hopkin	Conseiller, Service d'assistance canadien aux organismes

	Jean-Marc Robert	Hamel Lawrence	COGEL Directeur adjoint, ACDI
	Pierre	Martel	Fonction publique, Bureau de l'Agent de l'intégrité
	Jim	Armstrong	Président, The Governance Network
	Kristen	Ostling	Coordonnatrice des communications
	P.K.	Pal	Directeur, Transparency International, Canada
	Allan	Williams	Fils de John Williams
	David	Zussman	Président du Forum des politiques publiques
CHILI	Melvin Alvaro	Chuck Zuniga	Observateur Ambassadeur – Ambassade du Chili à Ottawa
	Jose Luis	Ilabaca	Chef adjoint de mission – Ambassade du Chili à Ottawa
	Carlos	Cuadrado	Attaché de presse – Ambassade du Chili à Ottawa
CHINE	Yao	Xin	Deuxième secrétaire – Ambassade de Chine à Ottawa
COSTA RICA	Carlos	Miranda	Ambassadeur – Ambassade du Costa Rica au Canada
	Lina	Ajoy	Ministre conseillère – Ambassade du Costa Rica à Ottawa
ÉGYPTE	Heba	Bassily	Deuxième secrétaire – Ambassade d'Égypte à Ottawa
	Hazem	Eltahry	Chargé d'affaires – Ambassade

SALVADOR	Rafael Hernan	Contreras Rodriguez	d'Égypte à Ottawa Président, Corte de Cuentas
	Carolina	Calderon	Ministre conseillère, Ambassade du Salvador à Ottawa
	Herbert Santiago	Arevlao Cornejo	Ingénieur/Coordonnateur administratif général, Corte de Cuentas de Republica
	Mauricio	Rosales	Ambassadeur – Ambassade du Salvador à Ottawa
ÉTHIOPIE	Berhanu	Kuma	Ambassadeur – Ambassade d'Éthiopie à Ottawa
GABON	Christian	Gaboriaud	Conseiller, Ambassade de la République du Gabon à Ottawa
ALLEMAGNE	Georg	Birgelen	Ministre conseiller – Ambassade d'Allemagne à Ottawa
GHANA	Eric	Odoi-Anim	Ministre conseiller – Haut-commissariat du Ghana
GUATEMALA	Carlos	Jimenez	Ambassadeur – Ambassade de la République du Guatemala
	Myriam	De al Roca	Ministre conseillère – Ambassade du Guatemala à Ottawa
HONGRIE	Szilveszter	Bus	Chargé d'affaires Ambassade de Hongrie à Ottawa
INDONÉSIE	Adriana Hermin	Mala	Ministre conseillère – Ambassade de la République d'Indonésie à Ottawa
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL	Oleh	Havrylyshyn	Directeur adjoint, FMI

CORÉE	June-hyuck	Cho	Conseiller – Ambassade de la République de Corée à Ottawa
KOWEÏT	Faisal	Al-Mulaifi	Ambassadeur – Ambassade de l'État du Koweït à Ottawa
LIBAN	Oussama	Khacheb	Chargé d'affaires – Ambassade du Liban à Ottawa
MALAWI	David	Kalilombe	Premier secrétaire, Affaires politiques – Haut-commissariat du Malawi à Ottawa
MALAISIE	Rohana	Ramli	Conseillère – Haut- commissariat de la Malaisie à Ottawa
MEXIQUE	Jorge	Sanchez Catano	Politique intérieure – Ambassade du Mexique
	Cecilia	Jaber	Chef adjointe – Ambassade du Mexique
	Flor de Lis	Vasquez	Observatrice avec l'ambassade du Mexique
	Ma Teresa	Garcia de Madero	Ambassadrice – Ambassade du Mexique
MONGOLIE	Badarch	Ganbat	Premier secrétaire et consul – Ambassade de Mongolie
MAROC	Aziz	Zellou	Conseiller politique – Ambassade du Royaume du Maroc
	Abdelkader	Lecheheb	Ambassadeur – Ambassade du Royaume du Maroc à Ottawa
NIGÉRIA	Johnny	Yakuba	Conseiller principal – Haut- commissariat du Nigéria à Ottawa
	Rebecca Dare	Sako-John Bejide	Directrice exécutive Haut-commissaire – Haut-commissariat

NORVÈGE	Nimisoere Elin Bergithe	Walson-Jack Rognlie	du Nigéria au Canada Directeur exécutif Secrétaire de l'ambassade de Norvège
PÉROU	Alfredo	Fortes	Membre de l'ambassade du Pérou
PHILIPPINES	Medardo	Macaraig	Consul – Ambassade des Philippines à Ottawa
ROUMANIE	Dragos	Tigau	Chargé d'affaires de la Roumanie au Canada
RUSSIE	Alexander	Sukhov	Conseiller – Ambassade de Russie à Ottawa
ARABIE SAOUDITE	Boris Khaled	Grouchine Al Sehli	Correspondant Chef de la section consulaire – Ambassade d'Arabie saoudite à Ottawa
SLOVÉNIE	Veronika	Stabej	Son Excellence l'ambassadrice de la Slovénie – Ambassade de la Slovénie à Ottawa
SRI LANKA	Geetha	De Silva	Son Excellence la haut-commissaire du Sri Lanka
THAÏLANDE	Twekja	Janprajak	Premier secrétaire – Ambassade du Royaume de la Thaïlande à Ottawa
UKRAINE	Belokolos  Oksana	Oleh  Syroyid	Premier secrétaire – Ambassade d'Ukraine à Ottawa Conseillère parlementaire du président du sous- comité de la réforme constitutionnelle du comité de la

	Andriy	Yahodvskyi	politique juridique de la Verkhovna Rada d'Ukraine Premier secrétaire – Ambassade d'Ukraine
	Modes	Cmoc	Directeur, Congrès ukrainien canadien, Bureau d'Ottawa
ROYAUME-UNI	Denis	Marshall	Secrétaire général, Secrétariat de l'Association parlementaire du Commonwealth
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	K. Scott	Hubli	Conseiller principal en gouvernance, National Democratic Institute for International Affairs
	Keith	Schulz	Conseiller en renforcement des lois, Office of Democracy and Governance, USAID
	Sabina	Bhatia	Responsable des affaires publiques, Fonds monétaire international
	Brian	Flora	Ambassade des États-Unis à Ottawa
	Frederick	Stapenhurst	Spécialiste du secteur public, WBI
	Marlene	Kaufmann	Conseillère, Commission sur la sécurité et la coopération en Europe
URUGUAY (Banque interaméricaine de développement)	Rosina	De Souza	Avocate, Banque interaméricaine de développement

### **Annexe 7 : Déclaration de la Conférence**

#### **Déclaration adoptée à la conférence de la GOPAC**

- We assembled parliamentarians declare our commitment to providing leadership in the fight against corruption.
- To help accomplish that objective, we have created GOPAC - the Global Organization of Parliamentarians Against Corruption.
- GOPAC will serve as a global, action-oriented network to strengthen the work of parliaments and parliamentarians in fighting corruption.
- We leave this founding conference with enthusiasm and with determination to create regional and national chapters of GOPAC as the front lines in the fight against corruption.

**Adopted by parliamentarians at the founding conference of GOPAC, Ottawa, the 16th day of October, 2002**

---

#### **Déclaration des participants à la conférence de la GOPAC**

- Nous, parlementaires ici assemblés, nous engageons à faire preuve de leadership dans la lutte contre la corruption.
- Pour nous aider à atteindre notre objectif, nous avons créé la GOPAC – l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption.
- La GOPAC prendra la forme d'un réseau mondial axé sur l'action et visant à appuyer les efforts des parlements et des parlementaires dans leur lutte contre la corruption.
- Nous quittons cette conférence inaugurale pleins d'enthousiasme et déterminés à créer des sections régionales et nationales de la GOPAC pour combattre la corruption sur la ligne de front.

**Déclaration adoptée par les parlementaires à l'occasion de la conférence inaugurale de la GOPAC - Ottawa, le seizième jour d'octobre 2002.**

---

#### **Declaración del Congreso de la OMPCC**

- Nosotros, los parlamentarios reunidos, declaramos nuestro compromiso de proveer liderazgo en la lucha contra la corrupción.
- A fin de ayudar a alcanzar ese objetivo hemos creado la OMPCC - la Organización Mundial de Parlamentarios contra la Corrupción.
- La OMPCC funcionará como una red mundial, orientada a la acción con el fin de reforzar el trabajo realizado por los parlamentos y parlamentarios en su lucha contra la corrupción.
- Dejamos este congreso de fundación con entusiasmo y la determinación de crear secciones regionales y nacionales de la OMPCC como primera línea de combate contra la corrupción.

ÉBAUCHE  
26/05/2003

**Adoptada por los parlamentarios en el congreso de fundación de la OMPCC - Ottawa, El 16 de Octubre de 2002.**